

LE BULLETIN MUNICIPAL
DE LA MAIRIE DE MEGÈVE

AUTOMNE 2019

N°38

LA LETTRE DE megève



ÉGLISE ST JEAN-BAPTISTE
LE CHANTIER ACHEVÉ

ESPACE CULTUREL
EXPOSITION JEAN MARAIS

CRÈCHE TOURISTIQUE
OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICES

KID'S CLUB BILLY BOSTEU
UN NOUVEL ESPACE ENFANT

le
palais
megève

LA **BALNÉO** C'EST TOUT CE QU'IL VOUS FAUT !

HAPPY HOURS tous les jours de 18h à 19h30 !
Nocturnes les mercredis jusqu'à 21h30 | Adulte : 22 € | Enfant : 8 €

247 ROUTE DU PALAIS DES SPORTS | 74120 MEGÈVE
TÉL : +33 (0)4 50 21 15 71 | LEPALAISMGEVE.COM
CRÉDIT PHOTO : DANIEL DURAND - FRESH INFLUENCE


megève



SOMMAIRE

▷ SCOLAIRE	04	▷ TOQUICIMES	26
▷ ENFANCE	07	▷ INTERVIEW	27
▷ KIDS CLUB.....	09	▷ CONCOURS DU FLEURISSEMENT	28
▷ FIN DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE	10	▷ VIE LOCALE	29
▷ LE POINT SUR LES CHANTIERS	12	▷ NOS AÎNÉS	30
▷ L'OFFRE DE DIVERTISSEMENT	18	▷ ÉTAT CIVIL	32
▷ ENVIRONNEMENT	21	▷ RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ	34
▷ CULTURE	24	▷ PRATIQUE	35

COMMUNE CULTURE FINANCES ENFANCE SOCIAL MÉMOIRE AÎNÉS REMONTÉES MÉCANIQUES SCOLAIRE
INTERVIEW TRAVAUX URBANISME INTERCO SPORT TOURISME ENVIRONNEMENT PATRIMOINE LE PALAIS

LA LETTRE DE MEGÈVE

BULLETIN MUNICIPAL N°38

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Kalistène (Cran Gervier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève, Christophe Bougault, Centthor, Daniel Durand/Fresh Influence, AdVita, Christine Socquet-Clerc, Bureau d'Etudes de Construction d'Ouvrages, JL Chevillard, Pompiers de Megève, Millésime Collection, Cabinet d'architecture François de LA SERRE, AdobeStock.



LABELS



MEGÈVE SOUTIENT





SCOLAIRE

RENTRÉE SCOLAIRE

► DE NOUVEAUX PROJETS POUR L'ANNÉE

La rentrée scolaire est toujours un moment propice à l'engagement de nouveaux projets, à la poursuite de programmes déjà amorcés ou à la réflexion sur les démarches à venir. Cette rentrée 2019 n'a pas dérogé à la règle et a vu le retour d'élèves bien heureux sur les bancs de l'école.

Alors que les enfants retrouvaient avec grande joie leurs camarades et leurs classes respectivement les lundi 26 août et 2 septembre pour les écoles Henry Jacques le Même et Saint Jean-Baptiste, les petites sections des deux établissements avaient le grand plaisir de recevoir la visite du maire de Megève et du maire-adjoint délégué aux affaires scolaires jeudi 10 septembre. L'occasion de partager un moment avec ces nouveaux petits écoliers, réalisant pour la 1^{ère} fois leur entrée dans la vie scolaire en saluant cette étape majeure d'un cadeau de bienvenue, une peluche personnifiée de la mascotte de Megève, Billy Bosteu.

Une action qui entre dans un processus global de valorisation de la scolarité et de l'accompagnement à la réussite scolaire. Ainsi, jeudi 28 juin, les CM2 des écoles publique et privée étaient accueillis en Salle du Conseil Municipal en présence d'élus et enseignants pour une cérémonie de récompense scolaire. Ils se sont vu remettre une calculatrice en prévision de leur entrée au collège, un cadeau utile et surtout l'opportunité de valoriser le travail accompli en premier degré de scolarité lors d'un temps d'échange riche et convivial.

UN BAL POUR LES COLLÉGIENS

Du côté des collégiens, la rentrée a été célébrée, samedi 14 septembre, par l'organisation d'un bal dans la salle des Congrès du Palais. À l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes de Megève (CMJ), cette soirée avait pour objectif de réunir les élèves des deux collèges et de marquer le début de cette nouvelle année scolaire par un moment convivial.

Un véritable succès pour cette 1^{ère} édition à laquelle les collégiens ont été nombreux à participer. L'alcool y était, bien sûr, interdit et la fête s'est déroulée sous la surveillance d'adultes et d'un service de sécurité. Les élus du CMJ avaient choisi d'associer à cet événement Les Écolobristes, une association mègevanne qui œuvre pour la sensibilisation de tous à l'environnement. Ainsi, le montant des recettes du bal, soit 1426,99€ (entrée à 5€ et petite restauration), leur a été intégralement reversé. Cette somme, qui servira à financer une action en faveur de l'environnement impliquant les deux collèges, sera utilisée en concertation avec le CMJ.



L'ÉDUCATION DES ENFANTS AU GOÛT

Chaque année, la « Semaine du goût » est le moment opportun pour faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs, de nouveaux produits mais aussi de les initier à des procédés originaux. Ainsi, durant la semaine du 7 au 11 octobre à la Fondation Morand Allard (FMA), sur le temps du déjeuner, les enfants ont pu s'essayer à la fabrication de jus frais grâce au « vélo smoothie ». Pédaler afin de savourer un smoothie réalisé à partir de fruits frais tout juste découpés, un concept qui a séduit plus d'un enfant ! Côté saveurs, ils ont pu se régaler de yaourts à boire tout droits issus de la Ferme du Planay, de choux à la crème de la pâtisserie Fayolle ou encore découvrir le pop-corn dans une version salée, au paprika !

Une semaine qui est également l'occasion, chaque année pour les CM2 des deux écoles élémentaires, de se rendre dans les cuisines des Fermes de Marie afin de participer à un atelier cuisine et de réaliser sous les conseils d'un chef, une recette de saison. Épluchage, découpe, cuisson... les élèves ont manié les ustensiles dans les règles de l'art afin de concocter une soupe de panais qu'ils ont eu, ensuite, le plaisir de déguster lors d'un déjeuner au restaurant des Fermes.

Une action certes ciblée mais qui est complétée par des rendez-vous réguliers de sensibilisation et d'initiation au goût. Ainsi, le personnel de la FMA accueille, tous les ans, les enfants des deux établissements pour des ateliers « confection de recettes » et visite des cuisines, sans oublier les événements ponctuels tels que repas végétarien, à thèmes et autres rencontres.

LE PROJET MIX'ART

Cette année, 200 élèves des écoles primaires publique et privée, des collèges de Megève et de l'IME Saint André sont fédérés autour d'un projet culturel collectif et participatif, auquel sont associés une dizaine de parents sur le temps périscolaire. Porté par l'association Ariana, l'objectif de ce programme est la réalisation d'une fresque de Street Art illustrant l'histoire et le patrimoine de Megève, les activités culturelles et sportives ainsi que les enjeux environnementaux. Une démarche citoyenne qui vise également à intégrer les notions de tolérance au travers du « vivre ensemble » et de l'inclusion des jeunes porteurs de handicap ainsi que les concepts de développement durable.

Ainsi, durant les mois de novembre et décembre, des artistes encadrent les élèves afin de les initier à la pratique du Street Art et de les aider dans la réalisation d'une quarantaine de toiles. De grands formats d'1m x 1m qui seront dévoilés au public le 17 décembre, au Palais, et qui permettront aux jeunes participants d'exprimer leur appropriation des thèmes soumis. Cette fresque présentera l'avantage d'être itinérante et pourra ainsi être exposée dans les établissements et autres lieux d'accueil.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Alors que la municipalité est mobilisée depuis déjà plusieurs années dans la valorisation des pratiques écoresponsables, elle a rejoint au mois d'avril, la garantie participative « Mon Restau Responsable ». Un engagement qui soutient les restaurants de collectivité qui s'investissent dans une démarche de cuisine saine, qualitative et respectueuse de l'environnement.



Fromages et yaourts de la Coopérative fruitière du Val d'Arly, viande de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc et de la région, fruits et jus locaux sans oublier légumes de saison de Megève... alors que la FMA privilégie, depuis un certain temps, les produits locaux et bio, cette année, elle va encore plus loin : le pain est désormais bio et réalisé avec une farine provenant de l'Isère, tout comme les pâtisseries et la vinaigrette faits maison. Autre nouveauté de la rentrée, les légumes surgelés sont bio, ainsi que les courgettes et carottes fraîches.

Une préférence pour les circuits-courts, s'inscrivant dans une action globale de développement durable, appuyée par de petits gestes au quotidien tels que : utilisation de contenants réutilisables, suppression des bouteilles plastiques lors des pique-niques en faveur de gourdes, recyclage des épluchures dans des composteurs, sensibilisation des élèves au gaspillage alimentaire lors d'ateliers réalisés auprès des élèves dans les établissements ou à la FMA. Ainsi, au mois de septembre, Séverine Duvillard, avec qui la commune a initié un partenariat de récupération des déchets pour son élevage de poules, s'est rendue avec quelques gallinacées dans la cour de la FMA afin de sensibiliser les écoliers et collégiens aux bonnes pratiques du tri et recyclage.







ENFANCE

PETITE ENFANCE

▷ OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICES

L'inauguration de la nouvelle crèche touristique vendredi 22 novembre fut également l'occasion de célébrer la fin des travaux de la Grande Crèche qui s'étaient intégralement achevés avec une reprise de la toiture. La création de l'accueil touristique place, une fois de plus, les familles au cœur des préoccupations municipales et vient renforcer, une fois encore, l'offre de services.

Installé à l'origine au Mont d'Arbois, le service de garde touristique ne s'adaptait pas aux besoins de toutes les familles en vacances sur la station. Un emplacement près du cœur du village, à proximité directe du Palais et du pôle Enfance s'avérait idéal. Ainsi, les anciens locaux « poterie », au 26 allée des Lutins, dont les activités sont dorénavant situées dans le bâtiment du Panoramic, ont été rénovés et étendus afin de proposer une formule micro-crèche pour 10 enfants, de 10 mois à 4 ans, encadrés par des professionnels de la Petite Enfance. « Les P'tites Frimousses » seront ouverts cet hiver, du 23 décembre à début avril 2020, 7 j/7, de 9h à 17h30.



UN BÂTIMENT MODULABLE

Plus qu'une simple rénovation, les travaux, débutés au printemps, ont consisté en la création d'un bâtiment de plus de 60m², offrant ainsi une surface totale de 150m². Cependant, la nouvelle construction, présentant une configuration de plain-pied et une toiture-terrasse, pourra évoluer, si la demande le nécessite, vers un agrément en multi accueil pouvant accueillir 16 enfants.

Les sanitaires publics existants ont été maintenus et transformés de manière à répondre aux normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. L'aire de jeux extérieure actuelle a également été reprise. Les matériaux utilisés ainsi que leur traitement font écho au projet de la Grande Crèche mitoyenne.

L'aménagement intérieur de la micro-crèche comprend plusieurs zones. Les espaces de vie logent le hall d'accueil et les vestiaires équipés de casiers, porte-manteaux, bancs et tableau d'affichage. Les zones d'activités sont constituées d'une salle de jeux et d'un lieu réservé à la lecture et aux loisirs dirigés. Le secteur sommeil/repos se compose de deux chambres distinctes équipées de plusieurs fenêtres vers l'extérieur ainsi que d'une ouverture donnant sur l'intérieur et d'un espace modulable.

Les sanitaires enfants comprennent une salle de bains avec plan de change, baignoire bébé, petit WC avec cloisons séparatives. Des parties annexes ont également été créées : local rangement, cuisine, coins bureautique et technique.

Ce lieu restera utilisé à l'année car en intersaison il accueillera le **Lieu d'Accueil Enfants Parents** « À petit pas » (aujourd'hui implanté à la crèche Les Pralinous de Praz-sur-Arly en raison du manque d'espace). Le LAEP propose des permanences (gratuites et anonymes), destinées aux enfants de moins de 6 ans et à leurs parents ou autres responsables de l'enfant (en présence de deux accueillantes), afin de donner à tous l'opportunité d'échanger avec d'autres familles autour de sujets divers (éveil, alimentation, sommeil, éducation ...) et de jouer en toute simplicité.

BUDGET : 470.000€

DURÉE DES TRAVAUX : 10 MOIS

Renseignements :

En semaine : Service Enfance (Palais)

+33 (0)4 50 58 77 84 -service.enfance@megeve.fr

Le week-end : Directement auprès de la Crèche

+33 (0)4 50 91 49 00



HAUSSE DES TARIFS CNAF

À la rentrée, les familles dont les enfants sont accueillis au multi-accueil « La Grande Crèche » et à la micro-crèche « Les Fripouilles » ont été informées d'une hausse progressive de leur participation tarifaire. Cette augmentation, qui s'applique à l'échelle nationale, incombe à une décision de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Elle devait être imputée dès le 1^{er} septembre, avec possibilité de bénéficier d'un report de la mise en application deux mois. La municipalité a fait le choix de retarder cette exécution, au 1^{er} novembre, afin de profiter d'un délai de prévenance convenable.

Lundi 9 septembre, une commission exceptionnelle Petite Enfance était fixée, en présence des élus, afin de présenter les démarches à venir du pôle ainsi que le courrier à destination des foyers concernés. Ainsi, le service a tenu à prévenir les parents, dans un 1^{er} temps, par une lettre générale d'explication puis dans un 2^d temps par une missive individualisée.

La revalorisation de la participation financière des familles (0.8% en trois ans) va être appliquée progressivement. Elle a donc débuté au mois de novembre 2019 et se terminera en 2022.

Fixée par un barème national, cette contribution n'avait pas été augmentée depuis 2002, alors même que la qualité de service a été significativement optimisée : fournitures des repas, des couches, facturation à la demi-heure...

La CAF a donc décidé de la mise en application de deux mesures :

- Une revalorisation du barème national des participations familiales (de 0.8%)
- Une majoration progressive du plafond de ressources à mettre en œuvre

Ces décisions s'appliquent au 1^{er} novembre pour les contrats déjà signés ainsi que ceux à venir. Concernant la micro-crèche « Les Fripouilles », seuls les nouveaux inscrits seront impactés. Ainsi courant novembre, les familles ont reçu, par courrier, leur nouveau taux horaires, applicable pour la fin de l'année 2019. Ces informations seront ensuite communiquées, chaque année, par le biais du contrat individuel.

L'équipe de direction et les agents d'accueil se tiennent, bien sûr, à disposition des parents qui souhaiteraient de plus amples renseignements.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À L'aire de Jeux

L'aire de jeux de la Grande Crèche a été équipée de nouveaux modules qui ravissent les enfants : camion de pompiers, maison en bois, mais aussi installations sensorielles avec instruments de musique ou encore de manipulation...

Parallèlement à ces nouveaux aménagements et au chantier de la crèche touristique, la butte à l'arrière des deux édifices a été reprise, l'aire de jeux engazonnée et la piste de luge réaménagée. Les temps récréatifs à l'extérieur n'ont pas fini de se prolonger !





LE PALAIS

L'ESPACE KIDS CLUB

► UNE NOUVELLE OFFRE DANS LA DÉMARCHE ESPRIT FAMILLE

Megève a toujours placé la qualité d'accueil au centre de ses projets. Après les travaux de la Grande Crèche, la nouvelle crèche touristique, à proximité du centre et du Palais, prouve son engagement auprès des enfants. L'espace « Kids Club by Billy Bosteau », dernier né au cœur du Palais, vient également enrichir l'offre de services à destination des familles.

Le nouvel univers « Kids Club by Billy Bosteau » a été créé dans les anciens vestiaires de l'aquatique. Sa superficie de 250 m² est entièrement dédiée aux enfants et s'articule autour de différentes zones :

- « interactive » avec offre multimédia, tablette et console
- « motricité » avec cabane, pont de singe et parcours escalade pour développer sa mobilité et évoluer dans l'espace
- « détente » avec hamac, canapés, coin lecture ainsi que tables basses pour s'adonner à différents jeux
- « créative » avec mobilier adapté afin de créer, peindre, colorier, dessiner

Identifiés aux couleurs de Billy Bosteau, la mascotte de Megève, les secteurs sont délimités par une rivière et autres éléments graphiques, et invitent les enfants à rejoindre Billy sous la thématique du « Megève 4 saisons ».



Simulation 3D - AdVita

Un soin particulier a été porté au choix des matériaux : le mur est décoré de tissus thermo-collés tandis que les impressions sont réalisées à partir d'encre Latex Greenguard, un éco-label aux critères environnementaux élevés, notées A+ pour leur taux d'émission. Le sol en Taraflex présente l'avantage d'être souple avec une couche amortissante supplémentaire. Le choix des luminaires s'est porté sur de la led, plus écologique et moins énergivore.

Ce nouvel espace, ouvert dès le début des vacances de Noël, pourra accueillir jusqu'à 30 enfants, 7 jours sur 7 pendant les vacances scolaires et les mercredi, samedi et dimanche hors vacances, en offrant une plage horaires de 10h à 19h. Encadré par du personnel qualifié de la Petite Enfance, ce service s'adresse aux enfants âgés de 3 à 9 ans, sur des créneaux de 1, 2 ou 3h maximum à des tarifs préférentiels.

Il aspire à permettre aux parents de profiter des différents espaces du Palais en toute sérénité tandis que leurs bambins s'amusent dans un univers approprié où ils auront même le plaisir de rencontrer Billy lors de ses visites ponctuelles.

BUDGET : 120.000€

DURÉE DES TRAVAUX : 3 MOIS



PATRIMOINE

AVANT



ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

► LE CHANTIER ACHEVÉ

Après plus de deux ans de travaux, l'église Saint Jean-Baptiste s'est enfin dévoilée sous son plus beau jour. Délivrée de ses échafaudages, les mègevans et villégiateurs ont même pu découvrir le travail réalisé par les artisans lors de visites organisées durant les Journées du Patrimoine au mois de septembre.

Les travaux de l'église se sont intégralement achevés fin octobre, après les dernières interventions sur la sacristie, les descentes d'eaux pluviales et les soubassements. Cependant, dès la fin du mois de septembre, l'église, découverte de ses habillages, offrait la possibilité d'apprécier la beauté et la délicatesse des interventions menées par les différents corps de métier. Charpentiers, couvreurs, maçons, électriciens, échafaudeurs, spécialistes en paratonnerre, en vitrail et ferronnerie... autant d'intervenants qui ont œuvré, de concert, à la réfection harmonieuse des toitures et façades de l'édifice.

Avant les opérations de restauration du clocher, de la nef et du narthex, les couverture et charpente présentaient un état de détérioration avancé. En tôle pour une partie, en cuivre pour une autre, les toitures, trop légères, étaient sujettes aux vibrations, notamment en cas de vent, entraînant ainsi des fissures jusque sur les voûtes de l'église. La charpente du chevet a été entièrement déposée et refaite à neuf ; dans la nef, elle a été consolidée par des fermes neuves en soutien à celles existantes, rendant ainsi l'édifice et la toiture plus stables, permettant d'accueillir la nouvelle couverture ardoise.

L'ancien clocher en cuivre subissait, quant à lui, des infiltrations d'eau. La charpente, de ce fait très abîmée, a été entièrement renforcée. En effet, le clocher, qui de prime abord paraissait solide, vacillait finalement de manière assez marquée. Les bulbes, autrefois en fer blanc, ont été recouverts d'écailles de cuivre étamé vieilli, matériau s'en rapprochant le plus. Les écailles, qui se présentent sous forme de petites bandelettes de trois, doivent être apposées au clou et adaptées manuellement afin d'épouser les différentes formes, souvent complexes. Un travail d'orfèvre qui demande patience et minutie ainsi qu'une qualification pointue. Le cuivre étamé vieilli, au fil du temps, se patinera légèrement mais conservera cependant sa brillance. Une condition attendue pour ce type de clochers qui étaient, jadis, conçus pour être visibles depuis les vallées.



DES MATERIAUX ANCESTRAUX

Le choix du matériau pour la réfection de la couverture s'est porté sur l'ardoise. Une décision qui trouve ses fondements au 19^e siècle, date à laquelle l'ardoise était déjà employée. Il était intéressant de restaurer ce patrimoine avec des matériaux d'époque. Ce choix s'explique également par des contraintes structurelles. Désormais introuvable en France, l'ardoise provient d'Espagne, plus précisément de plateaux situés à 1200m d'altitude dont le climat est similaire à celui de Megève. Roche métamorphique, elle est solide et fiable. Elle présente, ici, une couleur gris plomb qui s'éclaircira peu contrairement à l'ardoise de Morzine, autrefois utilisée, qui avait tendance à blanchir.

Matières très proches l'une de l'autre, ardoise et plomb sont, tous deux, extrêmement durables. Le plomb a, ainsi, été naturellement utilisé ; il l'est d'ailleurs souvent sur les monuments historiques. Les faîtages et les couvertures des pignons ont été réalisés dans cette matière. En effet, très fiable mais cependant très mou, le plomb est très malléable. Les ouvriers le plient, le matent, le forment. Il s'agit d'un vrai travail de la main dont les soudures savèrent parfois très délicates.

La façade du bâtiment, orientée place de l'église, était excessivement détériorée, notamment par le lierre qui a dû être entièrement enlevé avant que ne débutent les interventions des maçons. Les anciens enduits ont été intégralement refaits au mortier à la chaux, avec en finition, une application de badigeons.



Pour l'ensemble des autres façades, des badigeons à la chaux et des terres d'ocre naturelles ont été appliqués afin de se rapprocher au mieux des façades existantes. Un travail très spécialisé qui s'apprend avec beaucoup d'expérience.

LES VOÛTES DE L'ÉGLISE CONSOLIDÉES

Les vibrations, que subissait l'ancienne toiture, avaient causé beaucoup de dégâts notamment sur les voûtes intérieures de l'église. Les maçons ont dû intervenir pour « reficher » les arches, c'est-à-dire regarnir toutes les fissures. Cependant, il s'agit d'un travail provisoire qui accompagnait la consolidation des voûtes. Celles-ci étant entièrement recouvertes de décors figuratifs, il est indispensable qu'à un moment ou un autre, une opération de réfection de ces peintures intervienne ainsi qu'une analyse plus pointue des différentes couches picturales.

Aujourd'hui, après plus de deux ans de travaux, l'église a retrouvé son intégrité structurelle. Hors d'eau, hors d'air, son enveloppe est désormais terminée. Restent désormais à prévoir ces travaux de décor intérieur.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le week-end du 21 et 22 septembre, comme chaque année, Megève célébrait les Journées du Patrimoine. À cette occasion, la restauration des toitures de l'église a été fêtée par différents moments clés tout au long de la journée du samedi. Des visites guidées menées par Philippe Allart, architecte du patrimoine, permettaient de découvrir les coulisses de cette rénovation. À l'intérieur, Sophie Blanchin, Guide du Patrimoine Savoie Mont-Blanc, racontait aux visiteurs l'histoire de l'édifice et son évolution au cours des siècles.



Suite aux discours officiels, un verre de l'amitié a clôturé cette inauguration après la représentation applaudie des Voix de l'Orchestre d'Harmonie de Megève. En soirée, le groupe « Gospel for you family » donnait un concert mémorable au cœur de l'église.

Un film racontant les dessous de cette restauration, notamment via le témoignage de Philippe Allart et d'artisans ayant collaboré à la réussite de ce chantier, était également diffusé tout le week-end à la chapelle Sainte Anne. Parallèlement, une conférence au sein de l'auditorium du Palais, dirigée par Virginie Trotignon-Aubert et Marie-Ange Laudet-Kraft, en collaboration avec François-Georges Marlin Gimel fils ainé de l'artiste, revenait sur les travaux de reprise des 14 tableaux du chemin de croix de l'église Saint Jean-Baptiste réalisés par Georges Gimel en 1956. Une magnifique mise en valeur pour ce patrimoine riche et unique qu'est le patrimoine cultuel de Megève.

TRAVAUX

LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

► LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

ROUTE DU COIN ET DE L'ESPÉRANCE

Septembre à novembre

Après une 1^{ère} tranche entamée en juin 2019, la commune poursuit ses travaux de réfection des réseaux humides et d'enfouissement des réseaux secs. Durant l'automne, ils se concentreront sur la tranche Route du Coin > impasse de la Piolette avant de reprendre au printemps pour s'achever en septembre 2020.

BUDGET GLOBAL : 1.500.000€

ROUTE D'ODIER

Printemps ou automne 2020

Un chantier de réfection des réseaux humides et d'enfouissement des réseaux secs débutera en 2020. Une réunion publique a été organisée en ce sens afin d'échanger avec les riverains. Un sens unique sera instauré et un trottoir créé. (voir page 15).

BUDGET : 700.000 €



ROUTE EDMOND DE ROTHSCHILD

Automne 2019

Les travaux de reprise des réseaux et de réfection de voirie se sont achevés à la mi-octobre.

BUDGET : 740.000 €

INTERVENTIONS ENROBÉS

Courant 2019

Une réfection globale des enrobés a concerné les secteurs de :

- Route des Perchets - BUDGET : 35.000€
- Impasse Fernuy - BUDGET : 18.400€
- Route du Planay - BUDGET : 38.400€
- Le Bouchet - BUDGET : 130.700€

ROUTE DE RIGLARD

2^e semestre 2020

Reprise de la structure de la chaussée et du revêtement.

BUDGET : 200.000€

ROUTE NATIONALE

Début printemps 2020

Parallèlement aux travaux d'aménagement du Jardin Alpin du Meztiva, la commune prévoit la reprise des réseaux humides, un réaménagement de la nationale et une sécurisation du cheminement piétons reliant le Palais au centre-ville. La phase d'études a été amorcée à l'automne, pour un lancement de marché espéré fin 2019. La partie opérationnelle concernant la rue du Général Muffat, prévue pour 2021, fera l'objet d'un permis d'aménager.

BUDGET : 1.650.000€ route Nationale & Général Muffat

PARKINGS

PARKING DU VILLAGE

Début printemps 2020

Le marché concernant les travaux du parking va être lancé en décembre 2019. Il concerne l'installation d'un ascenseur, la couverture des entrées d'escaliers en réponse aux problèmes de gel, pluie et neige ainsi qu'un embellissement des surfaces, une reprise des structures et de l'étanchéité. Le remplacement anticipé des éclairages a également été réalisé, durant l'automne, au vu de leur vétusté.

BUDGET : 1 M€ (sans l'étanchéité)

AMÉLIORATION / RÉNOVATION BÂTIMENTS COMMUNAUX

CRÈCHE TOURISTIQUE

Novembre 2019

Les travaux d'extension et de transformation de l'ancien local poterie en crèche touristique se sont achevés à la fin du mois de novembre. Bâtiment intégralement aux normes PMR, il pourra accueillir jusqu'à 10 enfants. Le choix et l'utilisation des matériaux s'est fait en harmonie avec l'architecture de la Grande Crèche attenante.

BUDGET : 470.000€



SKATE-PARK

Début des travaux fin septembre

Les travaux de création du skate-park ont débuté le 30 septembre pour une durée de 10 à 12 semaines. L'objectif est de réaliser le gros œuvre et les bétons avant l'hiver. L'installation sera composée d'un module « bowl » d'environ 140m² et de 5 à 6 modules supplémentaires fixes, béton et acier. Une cloison sera implantée entre l'aire de jeux du Petit Arly et le skate-park avec liaison par un portillon d'accès. Une entrée principale sera également créée au niveau de la route départementale et différents aménagements paysagers seront effectués par les services municipaux. La mise en service devrait être effective au printemps 2020.

BUDGET : 150.000€

ÉCOLE HJLM

Été - automne 2019

Un cheminement piétons bitumé a été créé entre les bâtiments des écoles maternelle et élémentaire pour un accès plus sécurisé et confortable, avec l'installation notamment de spots à détecteur de présence.

La commune s'est chargée du remplacement des bancs adultes mais aussi de la mise en place de bancs enfants et de poubelles stylisés. Le potager pédagogique a été déplacé par les agents du service espace vert qui ont également embellis les containers semi-enterrés de fleurs colorées tandis que la CCPMB s'est occupé de l'installation de neutralisateurs d'odeurs.

BUDGET : 20.000€

ZONE DE VIE PALAIS

Automne 2019

Installation de bornes électriques et raccordement aux réseaux d'eaux usées et eau potable pour les manifestations et événements.

BUDGET : 58.000€

REFUGE DU CALVAIRE

Automne 2019

L'entrée de l'établissement a été aménagée aux normes PMR, notamment via la mise en place d'une porte automatique et d'une rampe d'accessibilité. L'installation électrique a été reprise et de nouveaux convecteurs installés.

BUDGET : 10.000€

TRAVAUX

MAISON DE LA MONTAGNE

Début printemps 2020

Le cahier des charges a été lancé pour consultation des entreprises au mois de septembre, consultation qui n'a pu aboutir par manque de disponibilité des entreprises. Le marché doit alors être relancé. Les travaux vont consister en un remplacement des menuiseries, une isolation et rénovation de la façade, une reprise des balcons et avant-toits ainsi que de la ventilation. Un remplacement des fenêtres du bâtiment est également prévu.

BUDGET : 250.000€

SALLE D'EXPOSITION PALAIS

Fin été - automne 2019

Dans le cadre de l'aménagement du pôle culture, la salle d'exposition au 1^{er} niveau s'ouvrira sur un univers de 350 m² dont l'inauguration est prévue le 20 décembre. De faux-plafonds ont été installés, les planchers traités, les surfaces rénovées et redistribuées pour créer différentes ambiances. La salle bénéficiera également d'une sécurisation particulière.

BUDGET : 270.000€



Simulation 3D - Centthor

PATINOIRE CENTRALE

Automne 2019

Un local patins mobile et temporaire est en cours d'installation pour cet hiver avant l'implantation d'un bâtiment fixe prévu pour 2020. Un réaménagement global de la zone se poursuit avec la création d'une terrasse bois, tout en conservant le cheminement le long de la patinoire. L'abri-bus sera également réhabilité. (voir page 18)

BUDGET : 340.000€ (comprenant l'installation fixe du local patins pour 2020).

LE PANORAMIC

Juin et septembre 2019

Alors que les travaux d'aménagement intérieur (mise aux normes accessibilité PMR de l'accueil et de la salle) ainsi que l'enrobé du parking se terminaient au mois de juin, courant septembre, la rampe d'accès des secours était également reprise.

BUDGET : 80.000€ + 44.000€ d'enrobés



BALL-TRAP

Automne 2019

Le chantier de dépollution du site du ball-trap, qui consiste à extraire le plomb des cartouches accumulé au fil du temps, se poursuit. Les travaux, initiés en 2018, ont déjà permis d'extraire 250 tonnes de plomb. Parallèlement, le Club de ball-trap utilise désormais des plateaux à base de maïs.

CONTAINERS SEMI-ENTERRÉS

Automne 2019 - 2020

L'installation des containers semi-enterrés se poursuit dans le village, notamment avec la rue Beausoleil et au printemps 2020 avec les points concernant l'intégralité du Mont d'Arbois, du Bouchet et la route du Leutaz. Jusqu'à présent, près de la moitié des points de collecte ont été implantés, avec une dizaine de nouveaux emplacements chaque année.





TRAVAUX

PROJET DE TRAVAUX

► LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'ODIER

Impactée par diverses problématiques, dont la vétusté de ses réseaux humides, la route d'Odier va bénéficier en 2020 de travaux de réaménagement. Une réunion publique, à laquelle étaient conviés les riverains jeudi 10 octobre, a permis d'échanger sur les différentes possibilités de configuration.

La route d'Odier, dont le tronçon intéressé par le projet se situe entre la route Nationale et le chemin des Ânes, est concernée par différents désagréments. Outre l'absence de sécurisation des piétons, la dégradation de ses réseaux humides et leur sous-dimensionnement (dû à l'accroissement des superficies d'enrobés et de toitures), certains propriétaires subissent, lors des épisodes de fortes pluies, des inondations parfois conséquentes.

Ainsi, les réseaux d'eau potable et d'eaux usées seront sujets au remplacement ou à la réhabilitation des canalisations, tout comme les eaux pluviales, qui se verront également adjoindre un bassin de rétention.

DES AMÉNAGEMENTS SÉCURISÉS

Au-delà de la rénovation des réseaux, les travaux vont aussi consister en une reprise de la structure de voirie et des enrobés. Un trottoir va être créé afin de résoudre le problème de sécurisation de la route. Un sens unique de circulation (depuis la RD1212 vers Odier) a été proposé aux résidents pour rendre les déplacements plus confortables et plus sûrs, en ralentissant le flux de véhicules, qui malgré l'installation de passages surélevés puis de ralentisseurs, continuaient d'emprunter cette voie à trop haute vitesse. Une proposition accueillie

de manière très positive de la part des riverains, qui relèvent le fait qu'il est, de toute façon, très difficile de déboucher sur la route Nationale depuis Odier.

Reste encore à définir quel côté de la voie sera équipé d'un trottoir, un choix qui sera déterminé par plusieurs critères tels que les entrées de garage... Après travaux, la largeur de la rue devrait être de 3 mètres, en fonction de l'emprise foncière qui nécessitera éventuellement des négociations avec certains propriétaires privés. Le projet intègre également l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, en partenariat avec le Syane, ainsi qu'une reprise de l'éclairage public. Les résidents, qui le souhaitent, auront également la possibilité de se raccorder au gaz.

UN BASSIN DE 400 M³

L'implantation d'un bassin de rétention, au niveau du ruisseau des Pettoreaux, va permettre de dévier les eaux pluviales de la route d'Odier afin de ne plus les déverser vers le réseau de la RD1212 mais aussi d'instaurer un tamponnage et gérer le débit rejeté dans le ruisseau. Une solution qui devrait résoudre les problèmes d'inondations. Le nouveau réseau sera également redimensionné de manière à accepter des pluies de dimensions exceptionnelles.



TRAVAUX

AMÉLIORATION DES RÉSEAUX

► LES TRAVAUX DE LA RUE CHARLES FEIGE

Les travaux engagés Rue Charles Feige, depuis le mois de septembre, consistent en premier lieu en une reprise des réseaux humides. Cependant, ils prouvent aussi la volonté d'intégrer la population au projet de par sa configuration de réaménagement.

DES TROTTOIRS ÉLARGIS

Jusqu'alors, la configuration de cette artère présentait un aspect peu attractif avec des espaces piétons réduits et peu sécurisés. En coordination avec le chantier actuel du Soleil d'Or, la rétrocession par l'établissement d'un segment de trottoir et la destruction du muret rue d'Oberstdorf permettent d'élargir de 80 cm les accotements et de créer de véritables trottoirs des deux côtés de la route.

Outre la reprise des réseaux humides, qui consistera en une mise en séparatif et en une rénovation globale des tronçons et la réorganisation du stationnement, une concentration spécifique sera donc apportée au confort visuel de cette voie. Les nouveaux aménagements seront simples d'entretien, installés en cohérence avec les agencements déjà exécutés sur la commune.

BUDGET : 2 500 000 € TTC
Hors éclairage (financé en partie par le Syane)



Simulation 3D - BECO

UNE CIRCULATION À SENS UNIQUE

Lors de la 2^{de} réunion publique, lundi 25 mars, la commune a proposé un nouveau projet qui, en réponse aux demandes des riverains, intégrait la circulation à sens unique et deux schémas éventuels de stationnement, longitudinal ou en épi. Connotée comme aire de stationnement, la rue Charles Feige était également trop souvent empruntée à grande vitesse par les véhicules. Ainsi, la municipalité avait mis en place, au mois de mars, un test permettant d'évaluer l'impact sur la circulation.

D'abord réalisé dans le sens Sallanches > centre village, il a finalement été décidé d'établir le flux du centre vers Sallanches dans le but de fluidifier le trafic de véhicules descendant du Mont d'Arbois et de leur laisser ainsi la possibilité de tourner dans la rue Charles Feige ou de se diriger vers le rond-point du Palais. La voie passera donc en sens unique, depuis le carrefour rue d'Oberstdorf jusqu'au débouché de la rue Saint-François. La partie restante, jusqu'à la RD1212, ainsi que la route du Crêt seront maintenues en double-sens.



ACCÈS MAINTENU DURANT LES TRAVAUX

Les travaux ont démarré au début du mois de septembre et ont nécessité une fermeture temporaire de la rue d'Oberstdorf. Une pause saisonnière interviendra fin novembre, le temps de la période hivernale.

Le chantier s'échelonnera sur deux ans, intégrant éventuellement une tranche conditionnelle spécifique à la route du Crêt qui se déroulera si validée en 2021. Pendant les différentes tranches de travaux, la circulation sur une voie sera maintenue autant que possible, permettant l'accès des riverains à leur domicile. Quelques fermetures seront, cependant, à prévoir. Une solution de stationnement sera alors proposée aux résidents, sur présentation d'un justificatif de domicile, dans le parking du Casino.



Simulation 3D - BECO

UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX

Le réaménagement intègre également une vingtaine de places en épi situées dans le 1^{er} tronçon, des places pour personnes à mobilité réduite et des arrêts minute pour les commerces. Depuis le carrefour de la rue Saint François jusqu'à la RD1212, le stationnement sera maintenu de manière longitudinale. Les emplacements seront positionnés sur le côté gauche de la chaussée dans le sens de circulation.

Des contraintes de stationnement qui seront contrebalancées par des agencements paysagers, respectant les obligations du PLU et le plan de fleurissement du village. Massifs arbustifs et jardinières agrémenteront l'artère tandis qu'un square embellira le carrefour de la Rue Saint François et Feige (face au Fer à Cheval). L'éclairage, les bordures, dalles et pavés seront traités à l'image de ceux réalisés rue Ambroise Martin.

QU'EN SERA-T-IL DU MARCHÉ ?

Durant les différentes périodes d'interventions, le marché sera installé sur l'esplanade du Palais. Il réintégrera les rues Feige, Saint-Amour et la zone piétonne à partir du 13 décembre 2019 et ce jusqu'au 13 mars 2020, avant de revenir pour l'été.

À l'occasion des divers événements qui occupent le parking du Palais, le marché sera également déplacé au centre-ville.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

SEP. À NOV. 2019

Travaux de réseaux 1^{re} tranche (carrefour rue Oberstdorf > rue St François)

AVR. À JUN. 2020

Aménagements de surface 1^{re} tranche et réseaux 2^e tranche (rue St François > RD 1212)

SEP. À NOV. 2020

Aménagements de surface 2^e tranche

2021

Tranche conditionnelle spécifique à la route du Crêt



ÉCONOMIE

RENAISSANCE DU PATRIMOINE

► UNE OFFRE DE DIVERTISSEMENT DIVERSIFIÉE

En ce début d'hiver, de nouveaux établissements ouvrent leurs portes au cœur du village. Hôtel, bars, restaurants, discothèque... des lieux qui vont permettre de densifier l'offre de divertissement déjà existante, tout en s'intégrant à la vie locale, avec des ouvertures imposées sur l'année.

LE STELSIA & LE RENDEZ-VOUS

Le nouveau Casino Le Stelsia, dont la concession a été attribuée au groupe Casimegi/Philippe Ginestet, inaugure ses espaces dès le vendredi 6 décembre. Un complexe qui réunit salles de jeux, nightclub et bar et qui ambitionne de devenir un lieu de vie à l'année pour les résidents principaux et secondaires, ainsi qu'un endroit incontournable pour le tourisme hivernal et estival.

Nouveau parc de machines à sous dernière génération, roulette électronique, black jack, jackpots élevés... le Casino bénéficiera d'une ouverture vitrée sur l'extérieur avec une entrée également positionnée sur l'esplanade de la patinoire centrale.

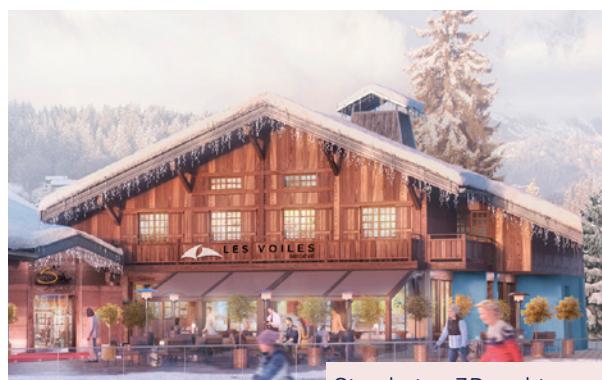
Une formule « Club » a été retenue pour succéder au Palo Alto. DJ set, soirées à thème, concerts live... le Rendez-vous promet une ambiance intimiste et branchée, dans un esprit musical identique à l'ancienne discothèque, et toujours la même équipe aux commandes. Son inauguration est prévue pour le 19 décembre.

La journée, le Rendez-vous se transformera en bar offrant une grande surface en terrasse, jouxtant celle des Voiles de Megève. Il se prêtera à l'accueil d'expositions artistiques et d'animations inédites.



LES VOILES DE MEGÈVE

Associés à Pierre Colard, propriétaire du restaurant Les Mandarines, les deux fondateurs des Voiles de Genève, Alexandre Afsary et Thierry Berchery exportent leur concept de café-restaurant depuis les bords du lac Léman au cœur de nos montagnes. L'idée était de créer une nouvelle adresse qui formera un pont entre lac et montagne afin d'accueillir, été comme hiver, une clientèle internationale mais aussi d'inclure la population locale au projet. Un endroit à la fois festif, authentique et audacieux qui souhaite accompagner le client toute la journée du petit déjeuner jusqu'au dîner, en passant par le déjeuner en terrasse ou dans les espaces intérieurs du restaurant. L'afterski sera, bien sûr, un des rendez-vous les plus courus. Dès 16h, quotidiennement, la scène musicale sera entre les mains d'un DJ accompagné régulièrement de groupes live.



Simulation 3D architecte



Illumination du Sapin, La Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc, Winter Golf Cup... L'établissement coordonnera sa programmation événementielle avec les temps forts de la station, proposant ainsi des soirées en résonance avec le contexte local. L'adresse se veut également surprenante de part certaines animations qu'elle proposera telles qu'expositions inédites, concerts...

Côté restaurant, la cuisine se déclinera entre tradition et modernité. La carte privilégiera les circuits courts et savoir-faire régionaux afin de proposer des plats du terroir, des spécialités locales mais aussi une cuisine française raffinée, à prix abordable. Ainsi, au déjeuner, on se régalerera également d'une formule du jour différente chaque midi.

Véritable lieu de vie, les Voiles de Megève souhaitent développer une expérience client unique aussi bien d'un point de vue culinaire que festif. Elles souhaitent s'ancrer durablement dans le paysage mègevan en s'adaptant aux attentes de chacune de leur clientèle.

Les Voiles de Megève inaugureront le début de saison le week-end de l'Illumination du Sapin, et ouvriront dès lors pour tout l'hiver.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PATINOIRE CENTRALE

Parallèlement à la réhabilitation complète de l'ancien bâtiment, la municipalité a décidé d'accompagner le projet et ainsi entreprendre des travaux de réaménagement et d'embellissement de la patinoire extérieure. Un local « patins » va être implanté, côté rue d'Oberstdorf, d'abord provisoire, le temps d'obtenir les autorisations liées au périmètre de protection des Bâtiments de France pour le printemps 2020, très certainement.

La patinoire a été très légèrement déplacée afin de libérer un espace terrasse plus large pour le restaurant Les Voiles. Le terrassement bois a été également repris, permettant de conserver un cheminement piétons le long de la patinoire. L'abri-bus sera également rénové et des sanitaires publics installés, le tout en harmonie avec les aménagements du nouvel établissement.



Simulation 3D architecte

LA FERME SAINT AMOUR

Témoin d'une architecture agro-pastorale vernaculaire, la réhabilitation de ce patrimoine mègevan était très attendue. Rénovée à l'identique, cette ferme ancestrale va, aujourd'hui, être exploitée par le groupe Annie Famose. Déjà présent sur d'autres stations alpines et balnéaires, il souhaitait proposer à Megève un établissement au charme d'autan inspiré de notes très actuelles et élégantes.

La carte du restaurant de la Ferme Saint Amour est signée d'Eric Frechon, Chef 3 étoiles de l'Hôtel Le Bristol Paris. La cuisine qu'il y propose s'inspire d'un terroir raffiné ; elle est faite de produits de saison et régionaux, soigneusement sélectionnés. Ainsi, pour le déjeuner, on appréciera prendre place en terrasse tandis que le soir venu, le lieu vous accueillera, en intérieur, dans une ambiance à la fois chaleureuse et élégante.

Un cocktail inaugural samedi 14 décembre permettra de découvrir cette nouvelle adresse à l'enchantement authentique d'une vieille ferme, avant son ouverture officielle dès le dimanche 15. Un bar-lounge, en étage, viendra compléter l'hiver prochain l'offre de l'établissement.



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

LE GRAND HÔTEL DU SOLEIL D'OR

Alors que Megève se voit classée station de tourisme en 1921, c'est la famille Conseil qui ouvrit le premier établissement hôtelier à la fin du 19^e siècle, déjà sous l'enseigne du Soleil d'Or. Aujourd'hui, le Groupe Millésime redonne vie à cet établissement historique, abandonné et quasi insalubre depuis un incendie en août 2014.

Cette réhabilitation, parallèlement aux projets de la Ferme Saint Amour, du Casino Le Stelsia et des Voiles de Megève, soutient la rénovation de tout un quartier tout en valorisant le patrimoine mègevan et en créant une offre de divertissement diversifiée.

L'édifice principal a bénéficié d'une extension incluant un restaurant et un bar-lounge, également ouverts à la clientèle extérieure. Trois chalets-suites, s'intégrant parfaitement au paysage architectural du village, ont également été conçus pour accueillir familles et amis. Délibérément épicerie, la table du Grand Soleil d'Or est orchestrée par Flora Mikula, Cheffe exécutive de l'établissement. Elle promet une cuisine généreuse, à base de beaux produits rigoureusement choisis.

Au sommet de l'hôtel, le bar panoramique révèle une vue imprenable et vertigineuse sur le cœur du village et les montagnes environnantes, orné d'une réplique de notre célèbre fontaine de la place de la Résistance.

CONTAMINATION DE L'EAU

► UNE GESTION OPTIMALE

Mercredi 2 octobre, en début de soirée, la commune recevait une alerte « contamination » de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes (ARS). La municipalité mettait aussitôt en œuvre les démarches nécessaires afin de prévenir la population et de rétablir rapidement l'accès à une eau propre à la consommation.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) effectue, de manière périodique, des contrôles sur les différents réservoirs et réseaux d'eau potable de Megève. Un prélèvement intervenu lundi 30 septembre, dans le cadre de cette surveillance, a révélé la présence d'entérocoques. La commune, cependant, n'a pu être alertée que mercredi 2 octobre au soir, le délai incompressible d'analyse étant de 48h. Cette contamination concernait le réservoir de la Livraz ; les prélèvements réalisés le même jour aux réservoirs de Grande Fontaine, sur le réseau du centre-ville et au captage du Planay se sont avérés négatifs (aucune présence de bactérie).

Dès mercredi soir, les services de la Régie des Eaux ont alors procédé, en conformité avec les recommandations de l'ARS, à la chloration des réseaux contaminés afin d'éliminer toute présence bactérienne. Ils ont également pratiqué des vérifications visuelles et odorantes sur les ouvrages en amont du réservoir de la Livraz, qui n'ont établi aucun élément inhabituel.

LA MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE

L'eau distribuée depuis la Livraz s'avérait donc impropre à la consommation (sauf après ébullition pendant au moins 2 minutes) pour la boisson, la préparation des aliments et le brossage de dents. Les élus ont donc enclenché les actions requises afin de prévenir les habitants et les instances officielles mercredi soir par voie de communiqué de presse, via les réseaux sociaux et site internet de la commune, ou encore par le biais des écrans digitaux du village, puis de l'affichage. Les sirènes ont également retenti et les agents de la police municipale ont circulé dans les rues équipés d'un porte-voix.

À compter du jeudi matin, 7h00, la commune organisait, pour les résidents, la distribution d'eau minérale au Palais jusqu'au rétablissement d'une eau de qualité conforme. Les personnes dans l'incapacité de se déplacer ont pu bénéficier d'une livraison directement à leur domicile. Des numéros avaient été mis en place afin de répondre aux diverses interrogations de la population. Les contre-analyses effectuées par l'ARS jeudi matin se sont avérées négatives, cependant les résultats n'ont pu être connus que le samedi, date à laquelle les habitants

et instances ont été immédiatement informés de la levée de la restriction, par les mêmes supports de communication que ceux précédemment utilisés.



L'ACQUISITION DE NOUVEAUX OUTILS

Suite à cet événement, la municipalité a fait le choix de se doter d'outils d'analyse permettant la réalisation d'auto-contrôles. Elle va également faire l'acquisition d'une cellule de traitement UV qui purifie l'eau en continu et freine la prolifération bactériologique. Jusqu'à aujourd'hui, aucune explication avérée n'a pu justifier cette atteinte bactérienne. Un mauvais échantillonnage ou un problème d'analyses est-il en cause ? Quoi qu'il en soit, l'équipement en place lors du prélèvement douteux au réservoir de la Livraz a, depuis, été remplacé. Des campagnes d'analyses plus régulières ont également été instaurées par l'ARS ces dernières semaines; elles n'ont révélé aucune nouvelle contamination.

REDISTRIBUTION DE L'EAU

La Commune avait réuni un stock important d'eau minérale pour pourvoir aux besoins de la population, le temps que l'accès à une eau propre à la consommation soit rétabli.

L'approvisionnement, qui n'a pas été utilisé, a été pour une part offert gracieusement à la banque alimentaire de Savoie, à savoir l'équivalent de 7425 bouteilles d'eau. Le reste, soit 6 palettes, a été conservé pour les différents événements du village, en cas de plan canicule ou de gestion de crise.



ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

► LES GESTES ÉCORESPONSABLES

Inscrite depuis de nombreuses années dans une politique de développement durable, la municipalité s'est investie dans la démarche d'obtention du label « Flocon Vert ». Une labellisation qui devrait aboutir au 1^{er} trimestre 2020, assurant ainsi à Megève une distinction d'excellence sur les questions environnementales.

DES SKI-BUS ÉQUIPÉS AU GAZ NATUREL (GNC)

Alors que le transport dans les stations de sports d'hiver engendrerait 57% des émissions de gaz à effet de serre, Megève a décidé d'agir afin de réduire de manière significative son impact environnemental. Ainsi, lors du Conseil Municipal du 22 octobre, la Commune a choisi d'équiper au Gaz Naturel Comprimé les sept ski-bus qui constituent son parc, une première mondiale en station ! En 1999, Megève avait mis en place un service de transport collectif en saison, alors gratuit pour les détenteurs de forfaits. En 2016, la municipalité fait le choix de généraliser la gratuité à tous les usagers. Aujourd'hui, avec cette nouvelle flotte au GNC, elle va bien au-delà de sa démarche. En effet, les véhicules, circulant au diesel, dégagent encore trop d'oxydes d'azote et de particules fines. Coût excessif, complexité d'approvisionnement, installation d'infrastructures spécifiques, obligations de recharge, controverse quant au recyclage des batteries électriques... les solutions alternatives que sont l'électricité, l'hydrogène et le bioéthanol posent d'autres difficultés. Le choix du gaz naturel apparaissait donc évident ! En effet, par rapport au diesel, il affiche une diminution des émissions de particules fines de l'ordre de 96%, de 70% pour les oxydes d'azote et de 30% pour le CO₂.



Photo non contractuelle

Autres intérêts, le GNC ne dégage pas d'odeurs ni de fumées noires et le bruit émis par les moteurs sont divisés par deux, comparativement au diesel. Le surcoût des véhicules est, quant à lui, très limité en comparaison à la solution électrique (par rapport au diesel, de l'ordre de + 20 à 30% contre +100 à 200% pour l'électrique). Le réseau de gaz desservant notre territoire permet aisément l'implantation d'une unité de compression. Ainsi, la société locale de transports Borini a réalisé les travaux, à ses frais, et a investi dans sept nouveaux bus. En termes budgétaires, le contrat, d'une durée de 7 ans, correspond à un coût de 880.000€ / an, soit une augmentation de 13% comparativement au précédent marché pour les bus équipés au diesel. La nouvelle flotte de véhicules sera en service dès le début de cette saison d'hiver.

APPLICATION DE LA CHARTE ZÉRO PHYTO (AUX ESPACES PUBLICS)

Signée en juillet 2017, la charte communautaire « Objectif Zéro Pesticide » engage notamment la collectivité à ne plus utiliser de produits phytosanitaires et à favoriser les engrains naturels pour ses plantations. Megève va au-delà des recommandations nationales et pratique ainsi la fauche tardive pour ses espaces publics. Dans cet optique, l'entretien du cimetière est réalisé dans le respect de la biodiversité. Le désherbage systématique n'y est plus pratiqué préservant, de cette manière, la dimension naturelle des éléments.

L'entretien des tombes incombe, quant à lui, aux propriétaires de la concession. Des conteneurs adaptés sont installés à l'entrée afin de recueillir les déchets.



MESURES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Dans le cadre du programme d'actions du Plan Climat air énergie territorial (PCAET), la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) a lancé un appel d'offres sous forme de « groupement de commandes » afin de mesurer l'air intérieur des établissements recevant du public.

Ainsi, à Megève, une société, spécialisée dans ce domaine, s'est chargée de l'installation de capteurs dans les établissements d'accueil de jeunes publics. Une campagne de mesures de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et écoles a pu être effectuée afin de déterminer les taux de polluants (notamment formaldéhyde, benzène) et de radons. Les résultats de ce diagnostic, rendus début novembre, s'avèrent inférieurs aux valeurs limite. Une conformité qui a pu être certifiée dans chacun des établissements contrôlés ! Seule une problématique de surveillance accrue et de maintenance du système de ventilation mécanique a été soulevée.

Cette action s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration constante de la qualité de l'air. Ainsi, la municipalité a décidé de se doter de deux nettoyeurs vapeur, pour la Fondation Morand Allard et l'école Henry-Jacques Le Même. Un procédé qui s'avère plus écologique et qui permet de supprimer l'usage de produits notamment pour les sanitaires. Ce nouvel investissement intervient en écho aux actions entreprises dans le cadre de l'engagement mon « Restau responsable », notamment la favorisation des circuits-courts et les petits gestes du quotidien tels que recyclage des déchets, usage de récipients réutilisables... (voir page 5).

L'ENTRETIEN DES BERGES

Les propriétaires riverains qui bénéficient du passage d'un cours d'eau sur leur terrain sont astreints à certains devoirs, tout en profitant de certains droits. Ainsi, ils disposent d'un droit d'usage limité à des fins domestiques ou agricoles sous condition de respect d'un débit minimum pour l'équilibre des cours d'eau, d'un droit d'extraction de matériaux sans pour autant entraîner une modification du régime de l'eau et de l'écosystème et d'un droit de pêche dans le cadre légal de cette activité.

Au même titre, les propriétaires ont le devoir d'entretenir régulièrement la rivière, en maintenant le cours d'eau dans son profil d'équilibre et en permettant l'écoulement naturel des eaux. Ils doivent respecter le débit réservé, organiser la gestion de la végétation sur les berges à travers l'élagage et le recépage, voire l'abattage si nécessaire. Enfin, il doit maintenir un accès aux berges pour les agents asservis ou en charge de la surveillance des ouvrages.

À cet effet, un guide des bonnes pratiques est disponible auprès du Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly (Tél. 04 79 37 34 99).

⚠ RAPPEL GRILLES D'EAU PLUVIALES



La commune tient à alerter les usagers sur leur utilisation des grilles d'eaux pluviales, qui mènent directement à nos rivières. Celles-ci ne sont ni des cendriers, ni des poubelles ! Ainsi, elles ne peuvent accueillir ni eaux souillées, ni déchets quelconques ou mégots. Il est recommandé de déverser l'eau sale directement dans les toilettes. Si chacun reste vigilant, ensemble nous pourrons agir pour notre environnement !



CULTURE

LE PALAIS

▷ NOUVEL ESPACE D'ARTS MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le regroupement des univers jeunesse et adulte au 3^e étage de la médiathèque, l'hiver dernier, a permis de libérer au 1^{er} niveau une surface de 350 m². Aujourd'hui, après plusieurs mois de travaux, cette salle ouvre ses portes à l'exposition « Jean Marais, l'éternelle étoile de Cocteau ».

Avec la création de cet espace d'arts moderne et contemporain, la municipalité souhaitait concevoir un authentique pôle culture, associant également l'auditorium et la médiathèque. La salle, dans sa nouvelle configuration, offre de très beaux volumes d'un seul tenant, aisément modulables.

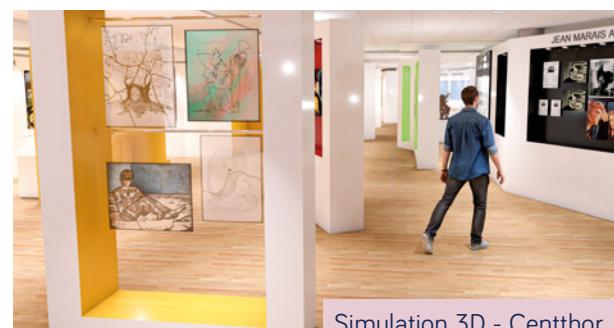
Des travaux d'aménagement ont été effectués afin d'assurer des conditions optimales de présentation des œuvres : traitement des planchers, alignement des plafonds, installation de rails d'éclairage intégrés, pose de films occultants sur les parois vitrées pour maîtriser la lumière naturelle... Un agencement qui permet aujourd'hui d'accueillir des expositions d'envergure internationale.

UNE EXPOSITION INAUGURALE

Tous deux très attachés à Megève, Jean Marais et Jean Cocteau y ont chacun réalisé des œuvres uniques et puisé leur inspiration. Tandis que Jean Marais ouvrait une galerie d'art dans les années 60-70, Jean Cocteau réalisait le décor du bar « Les Enfants Terribles » en 1963. Il était alors naturel que cette rétrospective inaugure le nouvel espace culturel de Megève. Cinéma, théâtre, mode, sculpture et peinture rythment le parcours de cette émouvante exposition au travers d'une

collection privée constituée de 572 pièces inédites. Des items variés tels que photos, objets personnels, dessins et gouaches, journal intime... qui retracent l'histoire de sa vie ainsi que les liens si intenses qui l'ont lié à son ami et mentor Jean Cocteau. Une exposition qui invite à entrer dans l'intimité de Jean Marais, artiste aux mille facettes, et à côtoyer son univers si riche et précieux.

Parallèlement, certains temps forts viendront jalonner les 10 mois d'exposition, en résonance avec les événements de la médiathèque. Lectures de textes, spectacle « Jean Cocteau : du Visible à l'Invisible », Printemps des Poètes... ponctueront l'hiver et apporteront une perspective complémentaire à l'exposition.



Simulation 3D - Centthor

UNE DIMENSION NUMÉRIQUE

La municipalité souhaite accueillir par la suite deux expositions par an, été et hiver. Cependant, elle réfléchit à la possibilité de maintenir un accès à l'art à l'année en intégrant une dimension numérique à ce nouvel espace culturel. Il jouera également un rôle pédagogique en associant les scolaires au projet.

La salle sera également ouverte aux groupes, à la population locale et aux séminaires afin de toucher un public varié et exploiter au mieux les possibilités offertes par un tel lieu.

EXPOSITION

DU 21 DÉCEMBRE 2019 AU 31 OCTOBRE 2020

Ouvert en saison tous les jours de 15h à 19h sauf le lundi.

Ouvert en intersaison vendredi, samedi et dimanche, de 15h à 19h (plus de renseignements megeve.com).

TARIFS : Plein 8€ | Réduit 4€

Gratuit pour les moins de 16 ans.

Groupes en autonomie (8-20 pers.) : 6€/pers.

Visites accompagnées (sur réservation) : 35 € + ticket d'entrée.

CINÉMA LE PANORAMIC

► L'ACCÈS AU 7^È ART

Après la fermeture soudaine du cinéma Le Rochebrune à l'été 2018, la municipalité s'était engagée à soutenir la réouverture du Panoramic. En collaboration avec Ciné Mont-Blanc, elle a permis de redonner vie à cet ancien cinéma, offrant ainsi un accès local au 7^è Art.

Ouvert dès le mois de décembre 2018, le Panoramic a comptabilisé plus de 40.000 entrées sur l'hiver 2018-19, une fréquentation conséquente, logiquement plus marquée en périodes de vacances scolaires. Cependant, hors vacances, le cinéma a largement trouvé son public grâce à une clientèle de résidents permanents et secondaires fidèles.

La programmation a dû être adaptée aux attentes des spectateurs, plutôt variés sur la station. Les blockbusters américains n'ont pas véritablement trouvé leur public à Megève à l'inverse des films français et en version originale (VO).

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

Cet été, pour célébrer la reprise saisonnière, la 1^{ère} Fête du Cinéma était organisée à Megève, du 31 juin au 3 juillet, avec pop-corn offert par la mairie. Tandis que le cinéma enregistrait son plus grand succès de l'année avec la diffusion du Roi Lion, sorti en salles le 17 juillet et programmé durant 1 mois ½ au Panoramic.

Alors que le 2^e hiver d'exploitation s'annonce, les événements se profilent déjà avec la projection

durant les vacances de Noël du volet n°2 de la Reine des Neiges. Annonce inédite, durant le week-end des 4 et 5 janvier, l'avant-première de « Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part » se déroulera à Megève, en présence du réalisateur Arnaud Viard et de l'actrice Alice Taglioni.

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT

Afin de garantir des conditions d'accueil optimales, la commune a engagé des travaux de reprise et d'embellissement du hall d'entrée et de la salle, permettant son accès aux personnes à mobilité réduite. Un aménagement qui a également été accompagné de la rénovation de la façade et des enrobés.



ÉVÉNEMENTIEL

► TOQUICIMES, LA MISE EN VALEUR D'UN PATRIMOINE LOCAL

Né de l'imagination, il y a déjà quelques années, des élus et plusieurs restaurateurs de Megève, Toquicimes a pu voir le jour en 2018 grâce à la synergie des différents services de la commune et de ses partenaires. Aujourd'hui, après sa 2^e édition du 19 au 21 octobre, l'événement est déjà un franc succès !

Toquicimes est un événement célébrant la cuisine et les terroirs de montagne. Pendant trois jours, concours, salon, ateliers, battles de Chefs, conférences, masterclass et dégustations animent le Palais et le village de moments hautement gastronomiques et conviviaux. Son accès est entièrement gratuit ! Instauré à l'automne, saison déjà très appréciée de nos visiteurs, Toquicimes vient agrémenter cette période de l'année d'instants très festifs ! Il réunit Chefs étoilés ou non, restaurateurs mègevans, Meilleurs Ouvriers de France mais aussi producteurs et artisans du goût. Sa réussite, cependant, ne serait rien sans le public qui, pour cette nouvelle édition, a encore très largement répondu présent ! Un public multi-générationnel qui a été associé de manière plus marquée à de nombreuses animations.



BATAILLES AU SOMMET

Cette année, le concours de risssoles invitait les familles à dévoiler les secrets bien gardés de leur méthode traditionnelle. C'est Danielle Perrillat-Mercerot qui a obtenu, samedi matin, la 1^{re} place du podium avec une recette qu'elle tient de sa mère ! Samedi après-midi, une quinzaine d'élèves des deux collèges, tirés au sort la veille par Mercotte elle-même à la Fondation Morand Allard, participaient à l'élection du « meilleur petit pâtissier mègevan » autour du gâteau de Savoie. A l'image de l'émission éponyme, leurs réalisations ont été dégustées par un jury dont Mercotte était membre. Laora et Maïa ont décroché la tête du concours ex-aequo.



Les samedi et dimanche après-midi, la place du village prenait des allures de ring de boxe ! Équipés de gants, quatre Chefs secondés par des profanes auparavant sélectionnés, devaient les guider dans la réalisation d'un plat ! Un challenge qui a créé une belle complicité mais surtout des moments de partage et fous rires ! Samedi, c'est le binôme franco-italien Francesco Ibbà-Yann Vouillon qui réalisait le meilleur soufflé tandis que dimanche, l'équipe de Clément Bouvier-Grégory Challamel remportait la battle « Je finis le plat du Chef ».

TEMPS OFFICIELS

Cette 2^e édition de Toquicimes a été également l'occasion d'honorer certains partenaires et personnalités de la gastronomie. En effet, le groupe Maisons et Hôtels Sibuet s'est vu remettre le « M de Megève » de la part du Maire et l'ensemble des élus. Une reconnaissance pour l'investissement de la famille Sibuet depuis 30 ans dans le développement touristique et la vie du village.

Samedi, lors de l'inauguration officielle de l'événement, Guillaume Gomez, parrain d'honneur de Toquicimes, Christophe Marguin, président des Toques Blanches et Emmanuel Renaut, Chef du Flocons de Sel*** ont été distingués de la médaille de Megève pour leur parcours, leur savoir-faire et leur lien avec la gastronomie mègevanne.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour 2020, du 17 au 19 octobre ! D'ici là, suivez l'actualité sur toquicimes.com.



RENCONTRE AVEC... LE LIEUTENANT SOCQUET-CLERC

► UNE VIE AU SERVICE DES SAPEURS-POMPIERS

Entré, à l'âge de 19 ans, au centre de secours de Megève, René Socquet-Clerc ne l'a jamais quitté ! Il a mené de front vie professionnelle et volontariat pendant 38 ans. Aujourd'hui, à l'aube de sa retraite, il nous explique ce qui a guidé son parcours.

LETTER DE MEGÈVE : QUAND AVEZ-VOUS INTÉGRÉ LE CENTRE DE SECOURS DE MEGÈVE ?

« J'ai débuté le volontariat le 1^{er} décembre 1981. Généralement, c'est une date que les pompiers n'oublient jamais ! Je suis monté en grade au fur et à mesure des formations, jusqu'à devenir Lieutenant en 2013. J'avais pris la responsabilité du centre en novembre 2007, et ce jusqu'en avril 2019, date à laquelle le Lieutenant Marc Joguet a pris ses fonctions. »

LDM : QUELLES SONT LES RAISONS QUI VOUS ONT POUSSÉ À DEVENIR SAPEUR-POMPIER ?

« Mon grand-père paternel était Chef de la caserne, mon père aussi était pompier, c'est tout

naturellement que j'ai suivi le chemin. C'est presqu'une vocation ! Il faut être passionné pour faire une longue carrière. Je ne souhaite en garder que les bons souvenirs mais la vie de pompier n'est pas toujours simple : les astreintes de nuit, les gardes, le départ de certains collègues trop tôt et aujourd'hui, le volontariat a tendance à se professionnaliser... il n'est pas évident d'associer travail et service ! Mais les pompiers restent une deuxième famille ! »

LDM : VOTRE FILLE, D'AILLEURS, FAIT ÉGALEMENT PARTIE DE LA CASERNE...

« Oui, en effet, ma fille Marie est pompier volontaire depuis l'âge de 17 ans. Elle est présidente de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers et s'investit dans leur formation depuis 2012, aidée de

nombreux autres collègues. Ils sont une quinzaine de jeunes au centre de Megève, en plus des 35 volontaires dont 3 sont des pompiers professionnels. À partir de 17 ans, ils pourront intégrer les effectifs. »



LDM : LA RELÈVE EST ASSURÉE ALORS...

« Je l'espère vivement, surtout que j'ai décidé de prendre ma retraite de pompier à partir du 1^{er} janvier 2020, l'étape logique qui suit généralement une passation de commandement. »

MARC JOGUET, LE NOUVEAU CHEF DE CENTRE

Vendredi 24 Mai, lors d'une cérémonie officielle de passation de commandement le Lieutenant René Socquet-Clerc confiait la gestion du centre de Megève à son collègue, le Lieutenant Marc Joguet.

Entré au centre de Praz-sur-Arly à l'âge de 18 ans, Marc Joguet en était le Chef adjoint depuis 1995. Il a rejoint les rangs de Megève en 2016 lors de la fusion des casernes. Tout comme son homologue René, il a gravi les échelons jusqu'à devenir Lieutenant en juillet 2017. La passion est aussi ce qui a guidé ses 30 années de carrière. Son grand-père avait fondé le centre de Praz, ses père et oncle étaient pompiers, tout comme son frère, en service également à Megève.

Partageant les mêmes valeurs et méthodes de travail, la passation de la direction du centre avec le Lieutenant Socquet-Clerc s'est faite naturellement. Les deux hommes se connaissaient depuis de nombreuses années et avaient collaboré à Megève pendant plus de 3 ans.



CONCOURS DU FLEURISSEMENT DE MEGÈVE

► LE PALMARÈS 2019



BRAVO À TOUS
POUR VOTRE FLEURISSEMENT !



CATÉGORIE 1 : CHALET OU MAISON AVEC JARDIN

- 1^{er} Prix : MORAND Nicole
2^e Prix : LIGEON Michel
3^e Prix : GROGNIEUX Danielle
Hors concours et prix d'excellence : SIMONE Fédérica



CATÉGORIE 2 : CHALET OU MAISON SANS JARDIN, BALCONS, TERRASSES, MAZOTS

- 1^{er} Prix : GAIDDON Kévin
2^e Prix : PEDRONO Nadine
3^e Prix : GACHET Marie



CATÉGORIE 3 : FERMES

- 1^{er} Prix : SEIGNEUR Alain
2^e Prix : TISSOT Guy
3^e Prix : PERINET Noël & Bernadette



CATÉGORIE 4 : HÔTELS

- 1^{er} Prix : LE GAI SOLEIL
2^e Prix : L'ALPAGA
3^e Prix : LES FERMES DE MARIE



CATÉGORIE 5 : RESTAURANTS

- 1^{er} Prix : LE VIEUX MEGÈVE
2^e Prix : LE REFUGE DU CALVAIRE
3^e Prix : LE COMPTOIR DU PÈRE SOTIEU



COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

LES 10 ANS DES ÉCOLIBRISTES

L'association Les Écolibristes a soufflé 10 bougies au mois de juillet. Constituée d'une cinquantaine de membres, de 18 à plus de 60 ans, elle oeuvre à la mise en place et au soutien d'initiatives visant à diminuer l'empreinte écologique et à harmoniser la relation à notre milieu de vie.

Les Écolibristes sont à l'origine du jardin pédagogique qui a permis à de nombreux élèves des établissements public, privé et de l'IME Chalet Saint-André de se familiariser avec le jardinage : semence, plantation, entretien des légumes, des fleurs et aromatiques... jusqu'à la dégustation de leurs récoltes.

Marchés aux graines, concours de nichoirs, troc de plantes et autres animations... l'association, de manière générale, a toujours encouragé la vie locale et le lien entre ses habitants. Elle déborde de nouveaux projets, à découvrir très prochainement !

GOÛTER TOQUICIMES À L'EHPAD

Lundi 28 octobre, les résidents de l'EHPAD Les Monts Argentés de Megève ont eu le plaisir de se délecter d'un délicieux gâteau de Savoie, aux couleurs de Toquicimes. Un moyen et un souhait, de la part de la municipalité, d'associer chaque membre de la population locale à l'événement qui célèbre la cuisine de montagne, son terroir et ses produits.



CÉRÉMONIE ARC DE TRIOMPHE

Samedi 2 novembre, l'Orchestre d'Harmonie de Megève, en compagnie d'élus mègevans et de Loïc Hervé, sénateur de la Haute-Savoie avaient fait le déplacement à Paris afin de participer à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Instituée depuis 1923, cette cérémonie quotidienne n'a jamais connu d'interruption. Elle a pour vocation de raviver, au crépuscule, la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu et plus généralement d'entretenir sa mémoire c'est-à-dire la mémoire de tous les combattants français et alliés tombés au champ d'honneur.

CERTIFICATION ISO 9001



Cet été, le CCAS et l'accueil de la Mairie ont été certifiés ISO 9001 pour leur accompagnement des usagers aux démarches administratives et funéraires. Alors que le Palais détient déjà, depuis quelques années, la certification pour sa qualité d'accueil, il a également été distingué pour ses animations aquatiques et son SPA.

LA MARCHE ROSE À MEGÈVE

En collaboration avec l'association Cœur Vanessa et dans le cadre de la campagne Octobre Rose, Megève organisait samedi 26 octobre une marche afin de sensibiliser le plus grand nombre au dépistage du cancer du sein. C'est sous le soleil que la centaine de participants a pris le départ depuis la place du village, après s'être joyeusement échauffés ! Village du Maz, hameau du Tour puis Caboche et route de Lady avant d'emprunter la rue menant aux Perchets, le cortège est finalement revenu sur la place afin d'y savourer, tous ensemble, une collation.



CASERÉNOV

CaseRénov est un nouveau service de la CCPMB pour l'accompagnement individuel à la rénovation énergétique. C'est une assistance gratuite, à disposition de tous les habitants des 10 communes, sans condition de ressource. Un conseiller Énergie Habitat répondra à toutes vos questions sur la rénovation énergétique, vous guidera dans le choix des devis et l'élaboration des dossiers de demandes d'aide. CaseRénov propose également une aide complémentaire allant jusqu'à 2 000 euros selon le type de travaux réalisés.

Renseignements : ccpmb.fr, au 04 50 90 49 55 ou à : [énergiehabitat@ccpmb.fr](mailto:energiehabitat@ccpmb.fr)

VIE LOCALE

DES ACTIVITÉS RICHES ET VARIÉES POUR NOS AÎNÉS !

Visite de la coopérative fruitière du Val d'Arly, concours de pétanque, initiation au golf sans oublier balades en montagne... l'été de nos aînés a été plus qu'animé ! Un échauffement pour un automne tout aussi intense entre rendez-vous gastronomiques et animations festives !

Nouvelle activité proposée de manière bimensuelle, les marches adaptées ont connu un véritable engouement. Marches de la bonne humeur, de la découverte... encadrées par des professionnels, leur retour est vivement espéré !

Un jeudi par mois, avant l'hiver, nos joyeux retraités se sont réunis à la Fondation Morand Allard (FMA) pour le déjeuner. L'occasion de se retrouver et échanger autour d'un bon repas.

Lundi 21 octobre, lors d'un atelier Toquicimes, nos aînés ont découvert les secrets de la recette du farcement que leur a prodigué Lionel Delacquis du Vieux Megève. Ils ont ainsi réalisé une douzaine de farcements dont ils se sont, sans nul doute, régalaés !

Rendez-vous incontournable, le Loto a attiré, mardi 5 novembre, pas moins de 57 personnes ! L'après-midi s'est achevé par un goûter confectionné par la FMA.

Dimanche 24 novembre, le Repas des Aînés a rassemblé 226 convives. Un temps de partage convivial et gourmand mais aussi musical puisque Notes en Stock a fait danser tous les participants jusqu'à 17h30.

Danses du Monde et initiation Qi Gong attendent nos aînés cet hiver pour des instants de découverte ludique !



COMMENT APPRÉHENDER L'IMMERSION DANS L'EAU ?

Peur de perdre pied, de se détacher du bord du bassin... mardi 17 décembre, le CCAS propose un atelier aquatique pour les personnes de plus de 67 ans qui auraient une appréhension de l'eau. Afin de vaincre cette phobie, ils apprendront, sous les conseils d'encadrants, à se familiariser avec cet élément.

Renseignements auprès du CCAS – Tél. 04 50 93 29 14 ou ccas@megeve.fr.

INAUGURATIONS ET CÉRÉMONIES



PASSATION DE COMMANDEMENT DU CENTRE DE MEGÈVE



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION D'ISABELLE MORAND



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE DE LA VILLE À PATRICK MELCHIORETTO



NUIT DES BÉNÉVOLES



MÉDAILLE DU CITOYEN D'HONNEUR À THIERRY CHAVANNE



CÉRÉMONIE DES NAISSANCES - AOÛT



CÉRÉMONIE DES NAISSANCES - OCTOBRE



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA GRANDE CRÈCHE ET DE LA CRÈCHE TOURISTIQUE

DE MARS À NOVEMBRE

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS



LE 16/03 :
**OLIVIER GASTEAU
& OLIVIA BATAILLE**

LE 23/03 :
**STÉPHANE BERNARD
& ADELINE JIGUET-JIGLAIKAZ**

LE 20/04 :
**QUENTIN MERCIER
& LUCILE PLASTRE**

LE 11/05 :
**RICHARD MUFFAT-JOLY
& JULIE FERRY**

LE 29/05 :
**FRANÇOIS BERGNA
& PERRINE TISSOT**

LE 08/06 :
**JÉRÉMY CHATELLARD
& LAURA VERRIER**

LE 14/06 :
**STÉPHANE DECROUX
& TIMEA SAHIN-TOTH**

LE 21/06 :
**THOMAS CHANZY
& MAGALI COURROYE**

**PATRICK OETIKER
& SARAH LAMBERT**

LE 22/06 :
**SÉBASTIEN GROULT
& ANNE BRULET**

LE 29/06 :
**FLORIAN PÉNAUD
& PAULA TEIXEIRA GOMES DA CRUZ**

LE 13/07 :
**EDOUARD EPINAT
& CLAUDIA DIEBOLD**

LE 20/07 :
**ROBIN HIRTZ
& JUSTINE EMONET**

LE 27/07 :
**ARTHUR PELLISSIER
& EMMA GAUMET**

LE 03/08 :
**SYLVAIN GNADJRO &
CHRYSTEL BIA**

LE 07/09 :
**CHRISTOPHE JOLIVET
& JENNY BARDELAYE**

LE 13/09 :
**QUENTIN PHILIPPE
& LAURIE DUPRAZ**

LE 14/09/2019 :
**THOMAS DELZANNO
& LOUBNA ARAZAM**

**THIERRY DUCREY
& VIRGINIE GROSSET-BOURBANGE**

LE 21/09 :
**ALEXANDRE LOSA
& LYDIE PRIEUR**

**CÉSAR DELEUSE
& JESSICA CARLINO**

LE 05/10 :
**DOOHAN SANCHEZ
& MAËVA PETIT**

LE 02/11 :
**MAXIME BASTARD
& AURÉLIE GENEVOIS**



LE 13/03 À SALLANCHES :
GABRIELLE RICHIARDI

LE 15/03 À SALLANCHES :
ZOÉ DESURMONT

LE 21/03 À SALLANCHES :
MATÉO PAGET

LE 02/04 À SALLANCHES :
GABRIEL SCHALL SOCQUET-CLERC

LE 20/04 À SALLANCHES :
ZIAN TOLLET

LE 07/05 À SALLANCHES :
OÏHANA VALLEE

LE 09/05 À SALLANCHES :
MARGAUX MASSOT

LE 11/05 À MEGEVE :
EMILIEN DUVILLARD

LE 11/06 À SALLANCHES :
ANDRÉA APERTET

LE 10/07 À SALLANCHES :
ROMY ROBILLARD

LE 26/08 À SALLANCHES :
MALO DUPERTHUY

LE 16/09 À SALLANCHES :
LÉANDRE MORAND

LE 05/11 À SALLANCHES :
LÉONIE AVRILLIER



LE 03/03 À SALLANCHES :
ROMAIN CHATELLARD

LE 12/03 À MEGEVE :
DENISE ARDINES PONTIGO
NÉE LONGUET

LE 12/03 À SALLANCHES :
JOSEPH MARCHIONINI

LE 25/03 À MEGEVE :
JACQUELINE PRIETO DE ACHA
NÉE DESMEDT

LE 30/03 À MEGEVE :
PIERRE LEFEBVRE

LE 02/04 À MEGEVE :
JEAN-PIERRE RIGAULT

LE 03/04 À SAINT-JORIOZ :
MONIQUE TROSSAT

LE 08/04 À MEGEVE :
ERICK BLANC

LE 19/04 À MEGEVE :
LUCIE TISSOT
NÉE PÉRINET

LE 23/04 À CHAMONIX-MONT-BLANC :
LUCIENNE PRUNET
NÉE MUFFAT-MÉRIDOL

LE 27/04 À MEGEVE :
YVETTE ROUX
NÉE CONNAN

LE 31/05 À PASSY :
MICHEL MUFFAT-MÉRIDOL

LE 03/06 À MEGEVE :
RÉMY DUCRET

LE 06/06 À EPAGNY METZ-TESSY :
GILLE PASTRÉ

LE 10/06/2019 À MEGEVE :
PAULETTE GINET
NÉE PISSARD

LE 10/06/2019 À SALLANCHES :
PHILIPPE FEIGE

LE 09/07/2019 À SALLANCHES :
RAYMOND OLIVIER

LE 15/07/2019 À MEGEVE :
MARTINE LELU

LE 17/07/2019 À SALLANCHES :
EVA VIDAL

LE 28/07/2019 À SALLANCHES :
SIMONE MABBOUX

LE 08/08/2019 À PASSY :
MIROSLAWA WALEJKO

LE 16/08/2019 À SALLANCHES :
MAURICE GROSSET-BOURBANGE

LE 22/08/2019 À MEGEVE :
JULES ZAMMIT

LE 24/08/2019 À MEGEVE :
GENEVIEVE CART
NÉE SOCQUET-JUGLARD

LE 14/09/2019 À SALLANCHES :
MARIE SEIGNEUR
NÉE CHAMBET

LE 01/10/2019 À REIMS :
MARCELLE HADOUX
NÉE BOUYSET

LE 02/10/2019 À SALLANCHES :
MICHEL BAILLE

LE 08/10/2019 À PASSY :
SYLVIE ALLARD

LE 14/10/2019 À MEGEVE :
ARTHUR LE COURTOIS

LE 06/11/2019 À MEGEVE :
DENISE REY-CENEVAZ
NÉE MAUREL

LE 07/11/2019 À MEGEVE :
GÉRARD GAIDON

LE 17/11/2019 À MEGEVE :
THÉRÈSE DUNIL-BOURLAUD

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les prochaines élections municipales, les 15 et 22 mars 2020, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

Ainsi, l'inscription devient désormais possible jusqu'au 6^e vendredi précédent le scrutin, à savoir jusqu'au 7 février 2020 pour les élections en question.

L'inscription en ligne est également possible, quelle que soit la commune de domiciliation, directement sur le site service-public.fr. Le citoyen pourra également accéder à la vérification de sa situation électorale en ligne sur : service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Rappelons qu'il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales.



RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS

UNE SAISON DYNAMIQUE

La saison a débuté avec un bel anniversaire, celui du Palais, qui fêtait son demi-siècle, sans pour autant avoir perdu de sa jeunesse ! Événements culinaires, musicaux, sportifs ou féériques ont ensuite rythmé l'agenda estival et fait battre le cœur des spectateurs ! Toquicimes clôturait l'été de moments gastronomiques hautement festifs...



- 1 50 ans du Palais
- 2 Cuisine mon Village
- 3 MB Race
- 4 Il était une fois

- 5 Jumping
- 6 Megève Jazz Contest
- 7 Megève Blues Festival
- 8 Toquicimes



INFOS PRATIQUES

SERVICES

► MAIRIE DE MEGÈVE

1, place de l'Église
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

- PERMANENCE ÉTAT CIVIL

Le samedi : 9h - 12h

- URBANISME

Lundi au vendredi : 9h - 12h

► CCAS

RDC de la Mairie
Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h,
les après-midi uniquement sur rendez-vous
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

► LE PALAIS

247, Route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

- SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

- HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

► RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

► ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électricité
Tél. 09 726 750 74

► DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi
8h15 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Tél. 04 50 91 40 12

URGENCES

► POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale
Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h

- OBJETS TROUVÉS

Tél. 04 50 93 29 22

- INTERVENTIONS D'URGENCE

Tél. 06 16 58 03 87

- STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Disques disponibles auprès de la Police
Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

► GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale
Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
ou 04 50 91 28 10
Fermeture le mercredi en intersaison

► POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

► SAMU

Tél. 15

► MAISON DE SANTÉ

11, route du Villaret
(médecins généralistes, laboratoire d'analyses
médicales, infirmiers, pédicures-podologues,
psychologue clinicienne & diététicienne)

DÉFIBRILLATEURS

- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté sortie)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Vestiaire du terrain de football
- Mairie de Megève
- Espace Forme du Palais



EN LIGNE

► MEGEVE.FR

- FORMULAIRE "NOUVEAUX ARRIVANTS"
mairie.megeve.fr/mairie/nouveaux-arrivants

- ARRÊTÉS MUNICIPAUX

mairie.megeve.fr/mairie/arretes-municipaux

- CARTE DE RÉSIDENT

mairie.megeve.fr/carte-de-resident



LA POSTE

276, rue de la Poste

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

Tél. 3631



MARCHÉ

Tous les vendredis matins.



WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

RETRIEZ VOTRE CODE D'ACCÈS À L'ACCUEIL DE LA MÉDIATHÈQUE OU DE MEGÈVE TOURISME OU PAR SMS GRATUIT EN VOUS CONNECTANT AU WIFI.



TRANSPORT À LA DEMANDE MONTEMBUS

Le transport à la demande de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc Facilibus évolue et devient Montenbus. Ouvert à tous, habitants, résidents secondaires, touristes... Il vise à simplifier les déplacements sur le territoire et fonctionne toute l'année, du lundi au samedi sauf les jours fériés, de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h. Pour réserver votre trajet : 0 800 2013 74 ou sur montenbus.fr (jusqu'à 2 heures avant le départ).

AGENDA



DÉCEMBRE

- Le 7 décembre : Illumination du sapin
- Le 15 décembre : Concert de l'OHM
- Le 19 décembre : Soirée des saisonniers
- Le 21 décembre : Les voix de l'OHM & Welcome to Megève
- Du 21 au 26 décembre : Le village de noël
- Le 26 décembre : Hockey pour tous
- Le 29 décembre : Hockey - Match de gala & Welcome to Megève
- Le 31 décembre : Soirée du Nouvel an

JANVIER

- Le 2 janvier : Hockey pour tous
- Le 3 janvier : L'ESF fête ses étoiles
- Les 4 et 11 janvier : Welcome to Megève
- Les 4 et 5 janvier : Ski de fond - La Bûcheronne
- Du 10 au 12 janvier : Tournoi de curling
- Le 15 janvier : La Grande Odyssée Savoie Mont-Blanc
- Le 18 janvier : Course de ski du jumping & Welcome to Megève
- Le 21 janvier : Match de hockey D1 Mont-Blanc vs. Brest
- Le 25 janvier : Match de hockey D1 & Welcome to Megève
- Du 30 janvier au 2 février : Megève Winter Golf Cup
- Du 31 janvier au 1^{er} février : Audi FIS Ski Cross World Cup

FÉVRIER

- Le 1^{er} février : Welcome to Megève
- Le 8 février : Welcome to Megève & Soirée Zen
- Le 11 février : Hockey pour tous
- Le 12 février : Soirée Givrée
- Le 14 février : L'ESF fête ses étoiles
- Le 15 février : Match de hockey D1 & Welcome to Megève
- Le 18 février : Hockey pour tous & Théâtre «La Dernière Carte»
- Le 19 février : Soirée Givrée
- Le 21 février : L'ESF fête ses étoiles
- Le 22 février : Welcome to Megève
- Le 23 février : Concert de l'OHM
- Le 25 février : Hockey pour tous
- Le 26 février : Soirée Givrée & Nordic Skier Cross
- Le 28 février : L'ESF fête ses étoiles
- Le 29 février : Welcome to Megève

Sous réserve de modifications

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

- 08, 15, 22 et 29/12
- 05 et 19/01, 02 et 16/02,
- 01 et 15/03, 05 et 19/04

LES APRÈS-MIDI BLEUS

- 10/12, 07/01,
- 04/02 et 11/03

CONSEILS MUNICIPAUX

- 17/12 et 11/02

HEURE DU CONTE

- À 17h les mercredis
- 11/12, 08 & 22/01,
- 05-12-19-26/02, 04 & 18/03,
- 01-08-15-22-29/04

HEURE DU CONTE BÉBÉ LECTEUR

- À 10h30 les samedis
- 07/12, 11/01, 01/02, 14/03
- et 04/04

DON DU SANG

- de 15h30 à 19h30
- 27/01 et 23/03